

LE PRIX DE L'INACTIVITÉ

Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs

Les principaux acteurs dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs (SAPL) prétendent depuis longtemps qu'être actif est essentiel pour la santé et le bien-être de la population, et ils ajoutent que l'activité offre également d'importantes répercussions sociétales, environnementales et économiques. Bon nombre de celles-ci sont quantifiables et peuvent mettre en évidence les répercussions sur nos collectivités et notre pays. Une nouvelle étude avant-gardiste menée par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) et l'Association canadienne des parcs et des loisirs (ACPL) utilise des

Les répercussions totales générées par le sport, l'activité physique et les loisirs sur notre société sont significatives et vastes.

sources de données sûres pour mesurer les répercussions économiques, sociales, sanitaires et environnementales du sport, de l'activité physique et des loisirs.

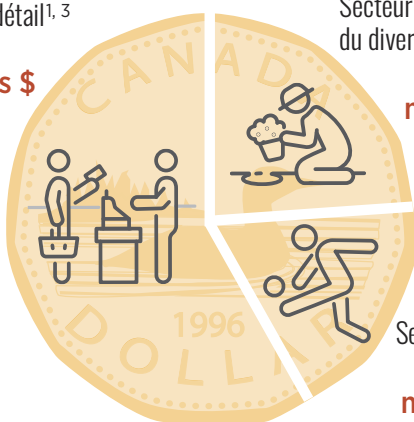
Les chiffres prouvent que l'investissement dans le sport, l'activité physique et les loisirs peut rapporter des dividendes substantiels et contribuer à lutter contre certains des problèmes plus complexes d'aujourd'hui.

DÉCOUPAGE DES VALEURS

Étant donné que ces chiffres évaluent des constructions ou des concepts différents, ces montants ne peuvent pas être additionnés.

Incidence économique (2022) 37,2 milliards \$

Ventes au détail^{1, 3}
21,5 milliards \$



Secteur des loisirs et du divertissement^{1, 2}
8,8 milliards \$

Secteur du sport¹
6,9 milliards \$

L'incidence économique correspond à la contribution annuelle à l'économie canadienne du SAPL et des ventes au détail.

Incidence sociale (2020) 13,6 milliards \$

Valeur du bénévolat⁵

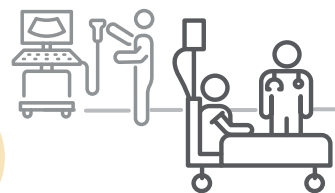


L'incidence sociale correspond à la valeur du bénévolat dans les activités fondées sur le programme de SAPL.

Incidence sanitaire (2022) 3,9 milliards \$

Coûts directs de certaines maladies non transmissibles et de la dépression⁴

3,87 milliards \$



Coûts associés à la mortalité prématurée⁴

36,9 million \$



L'incidence sanitaire correspond à la contribution annuelle aux coûts de soins de santé pour certains problèmes de santé liés à l'inactivité physique

Incidence environnementale (2020) 42,5 milliards \$

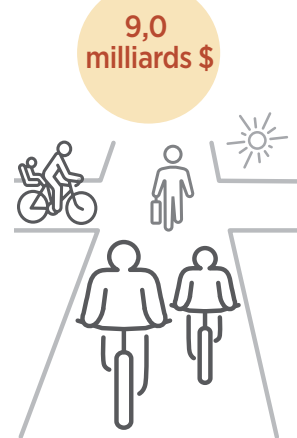
Installations de loisirs et de sport⁶

33,5 milliards \$



Infrastructure du transport actif⁶

9,0 milliards \$



L'incidence environnementale correspond à la valeur de remplacement des installations de sport et de loisirs, et à l'infrastructure de transport actif.

¹ La valeur par rapport au produit intérieur brut.

² Le secteur des loisirs et du divertissement comprend les clubs de golf et les country club, les centres de ski, de conditionnement physique et de sport récréatif et toutes les autres installations de divertissement et de loisirs.

³ Les ventes au détail comprennent les chaussures de sport, l'équipement de sport et les véhicules récréatifs.

⁴ Sur la base des maladies non transmissibles qui comprennent les coronaropathies, les AVC, le diabète de type 2, le cancer du sein, le cancer du côlon, l'hypertension, l'ostéoporose, la dépression.

⁵ Calculé à partir du pourcentage de bénévoles dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs et du nombre d'heures consacrées au bénévolat.

⁶ Fondée sur la valeur de remplacement estimée des installations de sport et de loisirs, et l'infrastructure de transport actif dans un état « très mauvais », « mauvais » ou « moyen ».



PRENDRE DES MESURES

Le tableau suivant présente un échantillon de mesures que les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux peuvent adopter dans le but de promouvoir les bienfaits du sport, de l'activité physique et des loisirs (SAPL).

MESURES 1-6

1 Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'action fondés sur des données probantes dans le but d'augmenter la participation au SAPL, dans le cadre de partenariats multijuridictionnels et multisectoriels. S'assurer que l'évaluation soit un élément clé de toutes les mesures.

2 Obtenir du financement et des ressources de divers secteurs afin de garantir l'utilisation la plus efficace et efficiente possible des fonds, y compris des sources gouvernementales et non gouvernementales pour appuyer le SAPL.

3 Obtenir du financement dédié à long terme de diverses sources dans le but de construire, de rénover ou d'entretenir des infrastructures vieillissantes de SAPL. S'assurer que tous les projets d'infrastructure tiennent compte de l'efficacité énergétique, de la verdure et de la pérennité.

4 Garantir la qualité et la crédibilité de la recherche et de la surveillance dans l'ensemble des secteurs afin de surveiller la contribution économique du SAPL.

5 Appuyer les bénévoles du SAPL en assurant un environnement inclusif et accueillant; en étant flexible; en faisant la promotion du bénévolat au cours de la vie; en reconnaissant et en récompensant le bénévolat; en offrant de la formation, de l'information et un mécanisme de rétroaction.

6 Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication détaillées pour le SAPL qui : offrent de la rétroaction de la part des personnes non actives afin de comprendre les perceptions, les attitudes et les obstacles pertinents; visent à modifier les normes culturelles et l'acceptation de l'activité physique; qui sont taillées sur mesure pour des populations particulières; et qui soulignent les multiples avantages associés à l'augmentation de l'activité physique; qui reflètent tant les changements de comportements individuels que des éléments fondés sur la collectivité et le système.

7 Offrir des programmes SAPL qui comprennent de la socialisation, comme des activités avec partenaires ou axées sur la famille, des clubs de marche. Collaborer avec des quartiers dans le but de mener ou d'appuyer des activités de placemaking qui soutiennent les connexions sociales et le bien-être de la collectivité.

8 Encourager les écoles, avec l'appui de l'ensemble de la collectivité, à adopter une approche globale du SAPL, notamment : offrir des cours d'éducation physique de qualité chaque jour; offrir un environnement physique

accessible et des ressources pour les activités structurées ou non pendant toute la journée; offrir des occasions pour de transport actif en direction de l'école et encourager celui-ci; et élaborer des politiques scolaires favorables en mobilisant le personnel, les élèves, les parents et les organismes communautaires.

9 Favoriser une culture de la santé et de SAPL pour les employés de tous les types de milieu de travail, en faisant la promotion ou en appuyant : les possibilités d'activité physique occasionnelle tout au long de la journée; les déplacements actifs; les activités sociales physiquement actives; une culture de travail active telle que les réunions à pied; les activités éducatives; et les politiques du lieu de travail, y compris les horaires flexibles.

10 Améliorer l'accès sûr et équitable à des espaces publics et verts de qualité, y compris des installations récréatives, des sentiers, des parcs et des équipements sportifs pour toutes les personnes, de tous âges, de tous horizons et de toutes capacités, dans les communautés urbaines, rurales et éloignées. Évaluer l'impact environnemental de l'urbanisation sur la verdure, le couvert végétal, les îlots de chaleur et la disponibilité des espaces verts et bleus et des parcs. Garantir l'accès aux environnements naturels et éduquer à la conservation, à l'écologie et au renouvellement de la terre.

11 Donner la priorité aux transports actifs sûrs, accessibles et abordables (ou en combinaison avec le transport en commun) et leur consacrer des fonds; et éduquer sur les avantages environnementaux pour les personnes et la société dans son ensemble (par exemple, atténuation des changements climatiques, amélioration de la santé personnelle). Élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à accroître la sécurité routière, notamment en modifiant les infrastructures et le Code de la route afin d'améliorer les mesures de sécurité.

12 Inciter les prestataires de soins de santé à se concentrer davantage sur la prévention et la gestion des maladies non transmissibles, notamment par : un financement approprié pour soutenir la prévention ou les conseils liés au SAPL; l'intégration d'évaluations régulières, de conseils et de prescriptions d'activité physique dans les visites; l'établissement de relations entre les prestataires de soins de santé et le secteur SAPL, qui permettent une orientation transparente des prestataires de soins de santé vers le système SAPL; l'augmentation des possibilités de formation initiale ou en cours d'emploi pour accroître les compétences en matière de conseils sur l'activité physique dans les établissements de soins de santé.

Références :

1. International Society for Physical Activity and Health (ISPAH), « ISPAH's Eight Investments that Work for Physical Activity », 2020 (en anglais seulement); 2. Organisation mondiale de la santé, « Plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018–2030 : Des personnes plus actives pour un monde plus sain », 2018; 3. ISPAH, « Ten ways to Prioritise Physical Activity Action », 2022 (en anglais seulement); 4. Bénévoles Canada (ND). Accessible à <https://volunteer.ca/index.php?MenuItemID=345&lang=fr>; 5. Association canadienne des parcs et des loisirs, « A Framework for Recreation in Canada 2015 Pathways to Wellbeing, Update 2023: Reflecting the Current Context », 2023 (en anglais seulement); 6. ISPAH, « The Bangkok Declaration on Physical Activity for Global Health and Sustainable Development », 2016 (en anglais seulement)

La recherche et le rapport subséquent *Le prix de l'inactivité : Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada* ainsi que la production du présent résumé graphique ont été rendus possibles grâce à une contribution financière de Parcs Canada, du Conseil sur le sport, l'activité physique et les loisirs (SPARC), et le Réseau canadien de formation des parcs et loisirs (CTNPR). Nous remercions également la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour son aide dans le cadre de ce projet. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de ces organismes.



L'institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie
230 - 2733 chemin Lancaster, Ottawa, ON K1B 0A9
www.cflri.ca/fr



L'Association canadienne des parcs et loisirs
1180, chemin Walkley, case postale 83069
Ottawa, ON, K1V 2M5
www.cpra.ca/fr